

Première réunion plénière du Conseil Citoyen



Première réunion plénière du Conseil Citoyen

Le 23 septembre dernier, le Conseil Municipal a voté la création d'une commission extra-municipale, le Conseil Citoyen du Temps Long.

Nous vous en avons parlé à deux reprises :

<https://lejournaldugers.fr/article/52850-creation-du-conseil-citoyen-du-temps-long>

<https://lejournaldugers.fr/article/53318-premier-conseil-citoyen-le-tirage-au-sort-a-eu-lieu>

Ce dispositif qui a pour vocation de représenter la société civile a pour objet d'échanger et de proposer des idées qui répondent aux enjeux climatiques, écologiques, démocratiques et sociaux au moyen et long terme.

La première étape sera notamment de participer à l'élaboration de la Charte Communale de la Transition Ecologique.

Ce sont **22 personnes volontaires**, femmes, hommes et enfants qui participeront à la nouvelle vie démocratique de la commune.

Le Conseil Citoyen est réparti en trois collèges de façon paritaire :

- 6 personnes du collège associatif
- 2 jeunes du Conseil des Jeunes
- 14 personnes du collège habitants

Citoyens et représentants associatifs ont été tirés au sort pour participer à cette grande aventure qui sculptera le paysage de la future Vic-Fezensac.

Tous les membres, titulaires et suppléants, sont invités à la première réunion plénière du Conseil Citoyen :

samedi 29 janvier 2022 à 9 h 30

salle du Conseil de l'Hôtel de ville

Lors de cette première réunion, les membres se présenteront et ils seront informés sur le Conseil Citoyen, son essence et le déroulé de son action.

Suivront des sessions de formation et des réunions de travail.

Le Conseil Citoyen se veut être un espace ludique, d'échange libre et ce, dans un esprit de collégialité.

C'est une expérience démocratique nouvelle sur la commune, dispositif qui a déjà fait ses preuves ailleurs.